

767

SECRETARIAT GÉNÉRAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE.

CABINET DU MINISTRE.

21P 148010

14767

SERVICE CENTRAL DE L'ÉTAT CIVIL, DES SUCCESSIONS
ET DES SÉPULTURES MILITAIRES.

DOSSIER DE DÉCÈS.

SAIN T - L E G E R

NOMS

Claude Adolphe Georges

GRADE

Commandant

CORPS

Etat-Major - Section militaire

RECRUTEMENT

MATRICULE

au corps

au recrutement

LE

24 mars 1897

CLASSE

Lille (Nord)

LE

14 décembre 44 à Batten

Beaumont les Loges (Pas-de-Calais)

CAUSE DE MORT

accident (en service commandé)

DATE

RESIDENT

épouse - Madame Claude St. Léger

ADRESSE

248 Rue Nationale à Lille (Nord)

Mort pour la France

22 MARS 1945

YB

SECRETARIAT GENERAL DES ANCIENS COMBATTANTS

Service Central de l'Etat-Civil, des Successions et des Sépultures Militaires 37, rue de Bellechasse PARIS 7ème

NOTE de SERVICE

adressée par : LE SECRETAIRE GENERAL AUX ANCIENS COMBATTANTS

Dossier n° 514767 EC/182 --à rappeler--

à Monsieur le Maire

OBJET: Demande d'acte de décès et de renseignements complémentaires.

de Beaumetz-les-Loges (Pas-de-Calais)

--DEMANDE--

--REPONSE--

PARIS, le 8 MARS 1945

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien m'adresser d'urgence, jointe à la présente note, une expédition intégrale de l'acte de décès du Commandant Saint-Léger Claude Adolphe de l'Etat-Major Section Militaire de Liaison

décédé le 14 décembre 1944 sur le territoire de votre commune et me faire connaître la date approximative de son décès ou à défaut la date des combats qui se sont déroulés dans votre commune ainsi que tous les renseignements en votre possession concernant les causes et les circonstances du décès.

S'il ne vous a pas été possible de dresser l'acte, cette formalité sera remplie par mon Administration, conformément à la loi n° 1314 du 24 Avril 1941.

Cette attestation doit obligatoirement figurer au dossier individuel des militaires décédés.

Pour le Secrétaire Général et par son ordre Pour l'Intendant Général Chef du Service des Successions et des Sépultures Militaires

L'acte de décès, du lieutenant n'a pas été dressé sur les registres de la commune de Beaumetz-les-Loges - L'accident n'est pas survenu sur le territoire de la commune de Beaumetz-les-Loges - mais sur le territoire de Basseux - Renseignements pris à la gendarmerie - l'acte de décès n'a pas dû être dressé sur les registres de Basseux

26 MARS 1945 [Circular stamp of the Mayor of Beaumetz-les-Loges with handwritten signature]

Basseux, le 27 Juin 1915

Extrait des Registres aux Actes de
décès de la Commune de Basseux
pour l'année mil neuf cent quarante
cinq.

N° 3

Décès de
St Léger
Claude
Adolphe
Georges
Mort pour la
France

Le quatorze décembre mil neuf cent quarante quatre
est décédé « Mort pour la France » sur la route
d'Aras à Doullens, Claude, Adolphe, Georges
Saint Léger, Commandant, domicilié,
228 Rue nationale à Lille (Nord), né le
vingt quatre mars mil huit cent quatre vingt
dix sept à Lille, 118 ter Rue Royale, fils de André
Georges Saint Léger et de Marguerite Julie Delemer,
son épouse; épouse de Agnès, Sabine, Madeleine,
Marie, Joseph Watinne.

Dressé le vingt-sept Juin mil neuf cent quarante
cinq, vingt heures, sur la déclaration de Stéphen
Gabriel, garde champêtre, domicilié à Bas-
seux, quarante quatre ans, qui, lecture faite
a signé avec nous, Georges Allart, Maire de
Basseux

Suivent les signatures

Pour copie certifiée conforme
Le Maire,



Georges Allart

GENDARMERIE NATIONALE

Ce jourd'hui quatorze Décembre mil neuf cent
Section d'Arras quarante quatre à dix neuf heures.

DELANNOY (Gustave)

Brigade de Beau
metz les Loges

Nous soussignées

&

CANDILLIER (Edmond) gendarmes à

No Bde 345
No Son

la résidence de Beaumetz-les-Loges, département de
du Pas de Calais, revêtus de notre uniforme et
conformément aux ordres de nos chefs: étant à not
tre caserne, avons été informés par un cycliste
de passage qu'un accident d'automobile venait de
se produire sur la route N1e No25 à un kilomètre
de la sortie S.O de la localité.

Du 14/12/1944

Procès verbal
constatant un
accident d'au-
tomobile entre
une conduite in-
térieure de l'
armée Française
et un tracteur
semi remorque
de l'armée bri-
tannique (1 tué
2 blessés.)

Nous nous sommes rendus immédiatement sur les
lieux, et à notre arrivée avons appris par le tru-
chement d'un soldat Anglais, que les occupants de
la voiture automobile Française traction avant
Citroen immatriculée G.M.00665, avaient ~~été~~ été
transportés à l'hôpital Saint Jean à Arras, L'un
des occupants un Officier aurait été tué sur le
coup, et les deux autres gravement blessés. Le
chauffeur aurait eu un membre inférieur fracturé

Aucun témoin ne se trouvait sur les lieux lors
de l'accident, à part le chauffeur Anglais du ca-
mion genre tracteur semi-remorque, qui nous a don-
né son nom sous la forme suivante:

COPIE

No D F Lowy W D H 5587817

Gegt / Soldies Loldus Driver T/I.4442333

Name - Z E R N E R : K

"B" Platon 254 Coy R A S C (GT)

Cet homme s'exprimant très difficilement en
Français, nous n'avons pu obtenir le moindre ren-
seignement sur les causes de cet accident.

La circulation étant très intense sur cette
route, il nous a été impossible de relever la
moindre trace de roue ou de freinage, à l'heure
où nous nous trouvons sur les lieux, un brouil-
lard très opaque sévit.

Néanmoins nous procédons aux constatations
suivantes:

Sur le bord de la route côté gauche sens de s
marche, nous remarquons une voiture automobile C
troen traction avant immatriculée G.M.P.00665
cette voiture a l'avant complètement démolie, le
moteur ne présente plus qu'un amas uniforme de
ferraille. Le côté gauche de cette voiture est
entièrement démolie.

A 14 Mètres en avant et à droite de cette vo
iture sur la route en direction de Beaumetz les
Loges, nous remarquons à deux mètres du bas côté
de la route des débris de verre et de ferraille
c'est la point présumé du choc.

*2 copies, 1 copie pour le chef de la brigade
de Beaumetz les Loges et de Beauvillers
le 14/12/1944*

2132/3

VDH
5592212

A 16 mètres en arrière de la voiture sur la partie
née et à droite sens de sa marche stationne le tra
Anglais immatriculé sous le No Y/W 542877. Ce véhicule
porte des traces de choc à l'avant côté droit, il a la por
tière droite détériorée et la glace de cette portière est
brisée. Il en est de même pour le pare-brise côté droit de
ce véhicule.

Monsieur LEFEBVRE (Paul) 2 Rue Paul Perrin à Arras (Tel No
137) de passage à cet endroit au moment de l'accident a
emmené les occupants de la voiture Citroen à l'hôpital
Saint Jean à Arras.

Par mesure de sécurité, nous avons démonté les 4 roues
de la voiture et les avons déposées à notre caserne, ainsi
que la roue de rechange et un pneu qui se trouvait dans la
voiture à notre arrivée.

Nous avons ensuite informé la Préfecture de la Somme de
cet accident. Des papiers trouvés dans la voiture nous ont
fait penser que les occupants étaient attachés à cette
Préfecture.

Téléphoniquement nous avons également informé notre Cdt
de Section de cet accident et la subdivision d'Arras.

Un inventaire des objets et vêtements trouvés dans la vo
iture sera joint au présent, ainsi qu'un criquis de l'état
des lieux.

Vu l'obscurité et l'heure tardive, nous avons suspendu n
nos investigations.

Ce jour d'hui à huit heures nous nous sommes rendus à nou
veau sur les lieux, mais n'avons pu recueillir de plus amp
ples détails sur cet accident.

A onze heures le Capitaine OLLIVIER de la mission Fran
çaise attaché à la préfecture d'Amiens, s'est présenté à
notre caserne et a emporté les effets et objets désignés
dans l'inventaire.

Cet Officier nous a fait connaître que les occupants de
la voiture étaient le Commandant Saint-Léger (Claude) qui
a été tué sur le coup, le Sous Lieutenant Richard, ainsi qu
le soldat François Daniel.

Nous transmettons le présent procès verbal au Commandan
de la brigade d'Arras pour audition de Monsieur Lefebvre
Paul, et des occupants de la voiture, qui sont en traitemen
à l'hôpital Saint Jean à Arras.

Cinq expéditions destinées: la 1ère à Monsieur le Procure
ur de la République à Arras, la 2ème à Monsieur le Comman
dant de la Subdivision d'Arras, la 3ème au bureau des Civi
les affaires à Arras, la 4ème à Monsieur le Général Comman
dant la 1ère Région Militaire à Lille, la 5ème aux archives

Fait et clos à Beaumetz les Loges les jour mois et an
que dessus.

Signé Candillier.

Signé: Delannoy.

ARRIVÉE

I N V E N T A I R E

des effets et objets trouvés dans la voiture automobile
Citroen nO G M P 00665 accidentée route N1e No 25 à Beaumetz
les Loges le 14 Décembre 1944.

1 serviette en cuir jaune au nom du Capitaine BUQUET et du
S/Lieutenant RICHARD.

1 valise avec 2 chemises, 1 paire de chaussettes, 1 béret basque
muni de 4 galons, 4 paquets de cigarettes anglaises et 1
paquet de gauloises.

1 sac paquetage avec du linge de corps et 1 quart.

1 cravate bleu, 1 veste kaki, 1 béret basque noir avec 4 galons

2 pantalons long kaki, 1 béret de soldat Anglais kaki. 1 bonnet
de police avec 1 galon de S/ Lieutenant, 1 ceinture en cuir

tressé, 1 paire de chaussures anglaises, 1 paire de sandalletes
en toile, 3 paires de chaussettes, 1 paire de gants de laine,

2 chemises, 1 serviette de toilette, 1 passe-montagne, 1 col
kaki, 4 mouchoirs de poche, 2 tricots de corps, 3 calecons, 1 trousse

nécessaire de couture, 1 chandail, 1 paquet contenant
des pièces secrètes et divers livres anglais et français, 1

boite contenant des cigarettes anglaises, une boite contenant
1 couteau de poche, 1 rasoir mécanique et de la confiserie, 1

gamelle de soldat contenant 15 boites d'allumettes.

1 boite à outils (pour réparation auto) 1 bidon d'huile vide.

1 ordre de mission permanent au nom du Commandant SAINT-LEGER
Claude de la mission M M de L A à la Prefecture d'Amiens.

1 carnet de bord au nom de FRANCOIS (Daniel) chauffeur formation
M.M.F.L.A. 5 pneus et 5 jantes de roues

Le tout a été déposé à notre caserne et est à la disposition
de l'autorité compétente.

Beaumetz les Loges le 15 Décembre 1944.

Les gendarmes DELANNOY et CANDILLIER.

---:---:---:---:---:---

Compagnie du Pas de Calais.

Section d'Arras

Brigade d'Arras

---:---:---:---:---:---

N° Brigade: 735
du 14 mars 1945.

---:---:---:---

Procès - Verbal
relatant des renseignements judiciaires sur un accident d'auto entre une conduite intérieure de l'armée française et un tracteur de l'armée britannique (1 tué, 2 blessés)

---:---:---:---:---

Expédition.

Ce jourd'hui, quatorze mars, mil neuf cent quarantecinq, à neuf heures trente minutes.

Nous soussignés: **MOURICE** (Edouard)
& **BIREMBAUT** (André)

gendarmes à la résidence d'Arras, département du Pas de Calais, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, de service à la résidence et agissant pour faire suite au P-V N°345 de la Brigade de Beaumetz-les-Loges, en date du 14-12-1944, relatif à un accident survenu le 14 décembre 1944 entre un camion de l'armée Britannique et une voiture touristique militaire française, avons entendu:

Monsieur **CAUPAIN** (Octave), 20ans, chauffeur aux services de Monsieur Lefebvre, épicier en gros, demeurant à Dainville, route de Doullens qui déclare:

Le 14 décembre 1944, vers 19h30, je revenais de faire une livraison de marchandises avec mon camion à Couturelle (P-de-C).

En arrivant à environ 500 mètres au Sud-Ouest de Beaumetz-les-Loges, je fus arrêté par un chauffeur de l'armée Britannique qui me mit au courant d'un accident venant de se produire. Il y avait un tué et deux blessés, dont l'un grièvement.

J'ai donc chargé le Commandant qui avait été tué ainsi que le blessé léger dans mon camion.

Le blessé grave fut chargé dans un camion anglais qui me suivait.

La victime et les deux blessés furent transportés à l'Hôpital St Jean à Arras.

Je ne puis vous fournir le moindre renseignement sur les circonstances de cet accident, puisque je suis arrivé après la collision.

L'accident est dû au brouillard intense qui sévissait ce soir là.

Lecture faite persiste et signe.

FRANCOIS Daniel, âgé de 22 ans, soldat au 3ème Train Auto du 8e Corps Britannique, actuellement en traitement à l'hôpital St Jean à Arras qui déclare;

Le 14 décembre 1944 je revenais d'Amiens avec la voiture immatriculée G.P. 00665 et me dirigeais sur Lille.

Lors de l'accident il faisait un brouillard intense et je roulais à la vitesse moyenne de 50 Km à l'heure. Je ne me rappelle plus des circonstances de cet accident, car je suis tombé sans connaissance après la collision. J'ai été surpris de me retrouver le soir même à l'hôpital d'Arras.

Je ne sais où se trouve actuellement le Lieutenant

*Mr. transmis par le Commandant de Brigade
le Secrétaire général de P.P. et Victimes de guerre
à Monsieur le Procureur de la République à Arras*

à Paris le 17 Mars 1945

.....
RICHARD, mais le Capitaine LEBEVRE des Civils Affaires
rait vous donner des renseignements sur sa position actuelle.
Lecture faite persiste et signe.

LEBEVRE Louis, 32 ans, Capitaine, Officier de Liaison auprès
des Affaires Civiles, détachement 324 à Arras, qui déclare:

"" Le Lieutenant RICHARD a été transporté après l'accident
à Lille, Bruxelles et en Angleterre pour soins. Je ne puis vous
donner aucun renseignement sur son adresse actuelle.

Lecture faite persiste et signe.

Secrétaire général des A.C. et Victimes de guerre
~~Quatre~~ expéditions destinées: la 1ère à Monsieur le Procureur
de la République à ~~Lille~~; la 2ème à Monsieur le Commandant de
la Subdivision à Arras; la 3ème au bureau des Affaires Civiles
à Arras; la 4ème à Monsieur le Général Commandant la 1ère Ré-
gion à Lille; la 5ème aux archives.

Fait et clos à Arras, le 14 Mars 1945...

Bismuth

elle euee

ARRIVÉE
19 MAR 1945

SERVICE CENTRAL DE L'ETAT-CIVIL
19 MAR 1945
ARRIVÉE

19 MAR 1945

29 AVR 1954

PARIS, le

MC.

N° 514.767/D

Madame,

Par votre lettre du 30 Décembre 1953, transmise à mes Services par la Direction Interdépartementale de Lille, vous avez bien voulu me demander de faire inscrire la mention "MORT POUR LA FRANCE" sur l'acte de décès de votre mari, Monsieur :

SAINT LEGER Claude, Adolphe, Georges

Commandant de l'Etat Major, Section Militaire de liaison, décédé le 14 Décembre 1944 sur le territoire de la commune de BASSEUX (Pas-de-Calais).

J'ai l'honneur de vous faire connaître que par courrier de ce jour, Monsieur le Maire de Lille est prié d'effectuer cette inscription.

Veillez agréer, Madame, mes respectueux hommages.

Madame SAINT LEGER
228, rue Nationale
LILLE (Nord)

Thiers

EM